

## **Délégation Générale de la FHP-SSR : départ de Madame Murielle VANNIER**

Marseille, Paris, le 9 septembre 2015,

D'un commun accord, la FHP-SSR et Madame Murielle VANNIER ont décidé de ne pas poursuivre leur collaboration. Murielle VANNIER vient ainsi de cesser ses fonctions de Déléguée générale au sein de la FHP SSR.

La FHP-SSR tient à remercier Madame VANNIER pour son travail accompli au service de notre syndicat durant cette période et lui souhaite une bonne continuation professionnelle.

Les modalités d'organisation de sa succession au poste de Délégué général seront traitées lors du prochain Conseil d'Administration de la FHP-SSR, prévu le 17 septembre prochain.

### **A propos de la FHP-SSR**

Le syndicat des soins de suite et de réadaptation (FHP-SSR) est l'organisation représentative des 460 établissements privés de SSR. C'est l'un des 3 syndicats de spécialités de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP).

Les centres de SSR privés assurent un tiers de la prise en charge globale en SSR et accueillent plus de 375 000 patients par an. Ils emploient 23 000 salariés et 3 000 médecins y exercent.

Dans la nouvelle organisation des soins en France, ces établissements se situent en aval des hôpitaux et cliniques de court séjour (MCO) et en amont du domicile et du secteur médico-social. Ils jouent donc un rôle central et charnière dans la « fluidité » de la filière de soins et facilitent ainsi le parcours du patient.

Les établissements privés de SSR développent des prises en charge pour le retour à l'autonomie des patients, suite à une intervention chirurgicale ou en admission directe consécutive à un accident de santé. Ils remplissent donc des missions de rééducation, de réadaptation et de réinsertion sociale. Ils prennent en charge de nombreuses affections liées à la dépendance et/ou au grand âge, touchant l'appareil locomoteur ou encore les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire. Ils répondent au fort développement de pathologies lourdes (AVC, paraplégies, post-infarctus, cancer...) et à la recrudescence des maladies chroniques, et constituent des lieux privilégiés pour les programmes d'éducation thérapeutique du patient.

#### **Contact presse :**

FHP-SSR – 04 91 25 39 17

[fhpsr@fhp-ssr.fr](mailto:fhpsr@fhp-ssr.fr)